

Un panier repas devra être fourni par les parents si un régime alimentaire spécifique est prescrit.

La mise à disposition d'un panier repas est exclusivement envisageable dans le cadre d'un PAI. **Il est impératif que le repas préparé maison soit complet, aucun ajout ne sera effectué.**

- **Hygiène** : Les enfants doivent être propres. Les animateurs ne changent pas les couches.
- **Maladie** : Les enfants malades ne sont pas admis à l'accueil périscolaire.
- **En cas de Maladie contagieuse** : L'enfant ne pourra être accueilli, une réadmission sera possible sur présentation d'un certificat médical.
- **Médicaments** : Les médicaments seront uniquement administrés sur présentation d'une ordonnance, avec certificat médical et une autorisation parentale écrite.
- **En cas d'urgence** : Appel des parents, premiers secours, appel des services compétents si besoin.

7. La vie en communauté (Discipline & Ecrans)

Respecter les règles

Afin d'assurer un bon fonctionnement de la structure, le respect en est la clé. En cas de comportement inadapté, nous suivons cette procédure :

Les conflits entre enfants sont d'abord gérés par l'équipe

En cas de difficultés persistantes, une procédure progressive est appliquée :

1. Entretien avec les parents pour évoquer la situation
2. Exclusion temporaire
3. Exclusion définitive (si récidive ou fait grave)

8. Appareils connectés : Zéro écran !

Le périscolaire est un lieu de déconnexion pour les enfants.

Interdiction totale

Téléphones, montres connectées, tablettes, consoles, écouteurs...

Si un appareil sort du sac, il sera confisqué et rendu uniquement aux parents.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de détérioration des jeux ou de tout autre objet personnel apporté depuis le domicile.

9. Contacts

Service périscolaire – Les P'tits Fenschois

Rue de Metz – 57650 Fontoy

✉ periscolaire-fontoy@orange.fr

☎ 03 82 84 04 68

📠 06 03 05 40 86 🌐 Portail Familles : mairie-fontoy.leportailfamille.fr

La Directrice
de l'Accueil périscolaire

Laurence ADLER



Le Maire

Mathieu WEIS

